

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1385/SG/IAM portant autorisation de mise en service d'un réservoir souterrain dans lequel sont emmagasinés des liquides inflammables

n° 75-1385/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

4 juillet 1975

Numéro JO

n° 14 du 25/07/1975

Date du numéro

25 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Madi Youssouf Samatar. est autorisé à mettre en service les réservoirs souterrains devant contenir des liquides inflammables et les installations servant à l'alimentation du four de la boulangerie située au centre commercial, Cité Einguela.